









Accompagnement Club

Le comité départemental de la Sarthe vous propose un plan d'accompagnement club pour toute création de club. Ce projet s'étalera sur 3 ans pour permettre à toute association créée d'établir une dynamique et de promouvoir le développement du club. Vous venez d'obtenir la création de votre club, le comité départemental pourra vous accompagner sur une aide financière, matérielle et humaine.

L'Engagement Comité :

Le comité s'engage à organiser un état des lieux suivi d'une programmation de 3 réunions accompagné du conseiller Technique Départemental et de l'élu référent en charge de l'accompagnement club et formation. L'état des lieux servira d'identifier les leviers de développement (Force, Faiblesse, opportunité, menaces) pour construire un avenir durable.

A définir :	- Octobre
	- Décembre
	- Mai

✓ 1^{ère} année

- Le comité départemental s'engage avec les dirigeants du club à promouvoir l'activité tennis de table au sein de la commune en proposant diverses actions de développement.
- Aide financière de 400 euros répartie sur les 3 ans (comprenant l'affiliation).
- Prise en charge de l'affiliation de la 1ere année.
- Réunion Trimestrielle (3).

✓ 2^{ème} année :

- Prise en charge de la 2ème année de l'affiliation.
- Accompagnement sur des activités techniques.
- Réunion Trimestrielle (3).

✓ 3^{ème} année :

- Prise en charge de 50% de l'affiliation.
- Autonomie du club sur ces actions.
- Réunion Bilan des 3 années.

Aides Financières

Le comité départemental: s'engage sur une aide financière à hauteur de 400 euros qui comprend la prise en charge de l'affiliation la première année, la deuxième année et 50% la 3eme année. Une dotation matérielle à définir (kits de raquettes, balles, tables, séparations) à des tarifs préférentiels avec nos partenaires.

Affiliation Club Loisirs:

Affiliation Club Loisirs	Prise en charge Comité	Prise en charge Club
1 ère Année	24,00 euros	0,00 euros
2eme Année	54,00 euros	0,00 euros
3eme Année	52,50 euros	52,50 euros
Total	130,50 euros	52, 50 euros

Affiliation Club Compétition:

Affiliation Club Compétition	Prise en charge Comité	Prise en charge Club
1 ère Année	24,00 euros	0,00 euros
2eme Année	89,00 euros	0,00 euros
3eme Année	85,00 euros	85,00 euros
Total	198,00 euros	85,00 euros

- Attention il est possible d'une réévaluation des tarifs chaque année
 - Référence 2019/2020.
- La Ligue Pays de la Loire : s'engage sur une aide matérielle à hauteur de 400 euros.

Etablir une demande sur papier libre avec justificatif d'une création de club qui devra être envoyée à ligue pays de la Loire.

LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE TENNIS DE TABLE Maison des Sports 44, Rue Romain Rolland - BP 90312 44103 NANTES Cedex 4 | Tél 0<u>2 51 80 63 80 - 06 78 48 01 01</u>

Aide sur les actions techniques

- Le comité départemental : vous offre la possibilité de mettre en avant diverses actions techniques pour établir une dynamique au sein de votre club.
- 2 à 3 Séances découvertes gratuites encadrées par un professionnel.
- Journée de stage pendant les vacances scolaires.
- Journée découverte auprès des écoles. (Festi Ping).
- Animation dans la commune (Ping Tour Sarthe).
- Organisation d'un tournoi loisirs.
- Mise à disposition d'un éducateur moyennant finances (Coût à l'année 1872 euros pour 32 semaines soit 58.5 euros pour une 1h30).

Actions	Coûts 2019-2020
Educateur à disposition	1872 euros
Festi'Ping	Gratuit (voir conditions dossier)
Ping Tour Sarthe	200 euros
Journée de stage	175 euros

Aide à la communication

- Le comité départemental : vous offre la possibilité de communiquer vos actions techniques pour la promotion de votre club.
- Création d'affiche club avec les horaires des entrainements.
- Kits de développements Flyers pour les écoles.
- Flyers pour les stages/ tournois ou autres.
- Communication réseaux sociaux (Site internet et Facebook).
- Contacter la presse, animation Locale.

Nos partenaires:













































v20200128

Entretien n°1 Mercredi 3 juin à 16h45

Date de création	3 juin 2020 à 16h45
Auteur	Tessier Guillaume
Approbateur	Michel Ménager

Ordre du jour :

- 1 Bilan de la 1ère saison
- 2 Documents administratifs
- 3 Définir le type d'association
- 4 Plan d'accompagnement- Point Finance
- 5 Action technique

Présents : Tessier Guillaume (CTD)/ **Hervé Francis** (Elu en charge du Développement)/ **Fourmy Anthony** (Président du club) / **Bertrand Agesne** (communauté Commune LBN)/ **Yvan Maillard** (Secrétaire du club), **Moreau Guillaume** (Trésorier du club).

Absent:

1/ Bilan saison 2019-2020 :

A ce jour au 03 juin, le club comptabilise 32 licences validées par Nathalie auprès du club Ping Entreprise 72. Suite au suivi du fichier de Kévin 4 personnes n'ont pas validé leur licence (manque certificat médical ou règlement).

Horaires des créneaux :

Lundi soir de 18h00 à 19h00 jeunes et 19h00 à 20h0 adultes encadré par Kévin Trécul. Mercredi soir libre.

2/ Documents:

Actuellement les statuts ont été déposés en préfecture et le club est en attente de validation d'ouverture de compte auprès de leur banque.

Adresse mail du club: lap'titeballelouesienne@outlook.fr

Le club devra renvoyer le bordereau d'affiliation avec ses statuts et le récépissé de son inscription auprès de la Préfecture au comité Sarthe.

3/Explication club promo ou compétition :

Le club de la petite balle Louésienne s'affiliera en compétition.

L'affiliation s'effectuera à partir du 1er juillet et les licences validées seront basculées du club "Ping Entreprise 72" au Club de Loué.

Le renouvellement de licence s'effectuera avec les bordereaux et le questionnaire de santé. Etre vigilant à bien remplir toutes les informations.

Inscription d'une équipe Senior en compétition.

4/ Présentation du plan d'accompagnement :

Le comité s'engage sur une aides financière de 400 euros sur 3 ans, comprenant la prise en charge de l'affiliation du club les 2 premières années et 50% la 3eme année pour un montant de 198 euros. Le reste de la dotation sera sur des besoins en matériel (Balles, raquettes, table de marque, marqueurs etc.)

Point Finance:

Le comité a perçu la subvention de 3000€ pour le projet LBN tennis de table de la part du CNDS lors de la saison 2019-2020.

En raison du Covid 19, toutes les séances n'ont pas été réalisées. Le comité s'engage à reporter les séances à la saison prochaine 2020-2021 représentant un montant de 900 euros.

Le comité s'engage à apporter aussi une aide au développement de la structure de 500 euros. Le club percevra donc une aide 1400 euros qui sera retirée de leur facturation de la mise à disposition d'entraineur (Kévin) du lundi soir. (Soit 14 séances de 2h30).

Le club percevra une aide de LBN de 1200 euros et pourra effectuer un achat de 2 tables avec une aide de la collectivité.

5- Actions techniques :

Le club a établi la demande pour la MAD d'un éducateur.

Ils sont intéressés pour l'organisation de stages aux vacances scolaires.

Mise en place d'un tournoi loisir dès que les mesures sanitaires le permettront.

Un souhait sur les entrainements de Kévin de couper le groupe en 2 pour accompagner un groupe sur de l'entrainement plus technique.

Festi'ping à l'étude.

A envoyer: le calendrier de la saison.

RAPPEL des dates AG comité et ligue, et la réunion de rentrée.

Prochain Rendez-vous début octobre